AU PREMIER JOUR DES INSCRIPTIONS AADL

Saturation du site internet

Le site mis en place pour les inscriptions au nouveau programme de logements location-vente de type AADL est officiellement opérationnel, depuis hier. Cependant, il faut s'armer de beaucoup de patience pour pouvoir s'inscrire. L'afflux des souscripteurs a rendu le site presque inaccessible toute la journée pour de nombreux postulants.

Photo : DR

La formule de dépôt de dossier est moins contraignante que le site internet.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) -L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) pensait faciliter la tâche aux souscripteurs en leur permettant de s'inscrire de chez eux via un site internet au nouveau programme de logement. Cependant, la tâche semble beaucoup plus compliquée.

Même les plus matinaux, hier, n'ont pas réussi à accéder au site, www.inscription.aadl.dz. Les plus tenaces ont passé des heures durant en tentant d'ouvrir le site web. «En vain», regrette un souscripteur. Ce dernier souligne qu'il s'est mis devant son micro à partir de 8h30 sans toutefois pouvoir arriver au bout de sa requête.

Un autre candidat dit ne pas avoir réussi à savourer sa joie jusqu'à la fin puisque, dit-il, «j'ai insisté jusqu'à ce que je réussisse à ouvrir la page du site. A ma déception au moment de valider mon inscription, le site a bugué. J'ai recommencé en vain».

Certains attestent qu'ils ont fini par abandonner en cours de journée en espérant réussir leur opération plus tard.

Pourtant, selon l'informaticienne chargée du site AADL, l'opération se déroule bien depuis la mise en service du site. «Nous sommes en train d'enregistrer des petites saturations de temps en temps mais nous intervenons vite pour régler le problème» affirme-t-elle.

Des désagréments inévitables, estime cette informaticienne qui justifie la situation par le nombre des connectés. «Il y a des millions de personnes qui veulent toutes s'inscrire au même temps, c'est pourquoi il y a des saturations», a-t-elle expliqué. Ainsi, selon certains citoyens, la formule de dépôt de dossier est beaucoup moins contraignante que le site internet. Par ailleurs, une fois inscrit, le candidat au logement recevra un numéro d'enregistrement et un mot de passe spécifique qui s'afficheront sur le formulaire d'enregistrement et reportés sur l'accusé de réception qui resteront comme liens pour la réponse à donner aux citoyens ou pour une demande d'information complémentaire.

L'Agence avertit que «les informations fournies par les souscripteurs feront l'objet de vérifications systématiques et que toute fausse déclaration, entraînera l'annulation systématique de la demande de souscription et exposera son auteur à des poursuites pénales».

Les vérifications de l'AADL porteront notamment sur le relevé des émoluments (fiche de paie), le numéro de la Sécurité sociale, le document prouvant la retraite, le certificat de résidence, l'attestation de revenu pour les non-salariés ainsi que sur le fichier du logement et de l'aide de l'Etat.

Outre les vérifications des informations relatives à la résidence du postulant, des contrôles rigoureux seront effectués auprès de la Cnas pour les salariés et de la Casnos pour les autres professions pour vérifier la véracité des informations fournies par les demandeurs de logements, précise-t-on.

S. A.

RENTRÉE SCOLAIRE

«Catastrophique», selon le Snapest

La rentrée scolaire ne s'est pas faite sans accrocs. Dans certaines écoles, les élèves s'entassent à plus de soixante et les enseignants n'ont pas rejoint leurs postes. Le Snapest parle d'une rentrée «catastrophique».

Photo : Samir Sid

Une rentrée sous de mauvais auspices.

Nawal Imès- Alger (Le Soir)- Plus d'une semaine après la rentrée scolaire, le constat est loin d'être reluisant.

Le Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) n'hésite pas à évoquer des conditions «catastrophiques».

Réunis samedi dernier, les membres du conseil national ont pu écouter des rapports émanant des différentes wilayas. Il en ressort que les conditions pour une bonne rentrée scolaire n'étaient pas réunies partout.

Le Snapest pointe du doigt la surcharge des classes dans le palier du secondaire, notamment dans les classes de terminale. Dans certaines villes, les élèves sont à plus de soixante.

Les chefs d'établissement y sont contraints d'utiliser d'autres infrastructures que les classes pour pouvoir contenir le flux des élèves.

A cela s'ajoute un déficit en encadrement aussi bien pédagogique qu'administratif. Des professeurs de physique et de mathématiques, des adjoints de l'éducation et des directeurs manquent toujours à l'appel après dix jours de la reprise.

Le Snapest fait également état de dépassements et de procédures arbitraires dans le processus des concours. Il accuse les directeurs de l'éducation de faire des lectures subjectives du texte régissant le concours et d'avoir abusivement écartés des candidats.

Le Snapest dit détenir des preuves irréfutables et appelle à l'ouverture d'une enquête.

C'est dans ce contexte que le Snapest rappelle ses revendications et appelle la tutelle à les satisfaire.

En tête de ses préoccupations, la révision du décret 240/12, la promulgation des textes relatifs aux postes aménagés, la révision du volume des heures supplémentaires et l'ouverture du dossier des professeurs d'enseignement technique que le Snapest exige de classer en tant qu'enseignants du secondaire.

Autant de dossiers qui seront débattus en assemblées générales et en conseil de wilaya en prévision de la tenue du conseil national, prévu à la fin septembre.

N. I.

MAGHREB PHARMA EXPO 2013

Une édition dédiée aux besoins des opérateurs

Les organisateurs du Salon international Maghreb Pharma ambitionnent d'assurer un programme à même de dynamiser la production pharmaceutique. La manifestation, qui se déroulera pour sa deuxième édition au Centre des conventions à Oran, du 1er au 3 octobre, permettra aux opérateurs en pharmacie de prendre contact avec les fournisseurs venus de 21 pays.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Le salon professionnel, au-delà des expositions des produits spécialisés, s'oriente aussi vers un débat sur la problématique du médicament.

Selon M. Olivier Hicham Allard, directeur général de la société Meditheral, organisatrice de l'événement, il s'agit de dynamiser la croissance de la production pharmaceutique dans un espace de rencontre et d'échange professionnel. «Nous voulons rayonner dans toute la région mais aussi à l'international, à travers cette rencontre», a souligné M. Allard lors d'une conférence de presse. Il notera qu'il s'agit du plus grand salon au niveau africain pour ce qui est de la production pharmaceutique. Ceci avec comme objectif d'arriver à un pôle régional de l'industrie pharmaceutique.

Pour sa part, M. Kerrar, président de l'Union nationale des opérateurs en pharmacie (Unop), mettra en avant la production des opérateurs qui a triplé en l'espace de dix années. Il a souligné, néanmoins, que les efforts consentis sont freinés par les fournisseurs des produits pharmaceutiques. Il citera, pour exemple, les déplacements à l'étranger pour acquérir la pièce de rechange nécessaire à la réparation du matériel en panne. «Nous souhaitons que les fournisseurs s'installent en Algérie. Nous pouvons prétendre avancer au niveau africain si notamment aussi les conditions sont réunies. Ceci à travers le cadre réglementaire adéquat. Il faut une mise à niveau réglementaire», a déclaré l'intervenant qui a également rappelé que la facture de l'importation des médicaments a baissé au cours de l'année 2012 au vu de l'avancée de la production nationale. Selon M. Kerrar, la facture des anticancéreux a doublé et est passée à 23 milliards de dinars pour la même année. Les organisateurs du salon annoncent, par ailleurs, un programme de conférences sur les thèmes du marketing pharmaceutique, de l'assurance qualité, la biotechnologie et les études cliniques. Pour l'édition 2014, les organisateurs de la manifestation projettent de doubler le nombre de conférences en faisant appel à plus de spécialistes.

L'exposition rassemblera 153 exposants venus de 21 pays. Il s'agit de fournisseurs de l'industrie pharmaceutique. Les visiteurs ciblés sont les professionnels algériens et maghrébins de l'industrie pharmaceutique. Ce sont ainsi 1 500 visiteurs qui sont attendus.

F.-Z. B.

VISA HADJ 2013

Le 23 septembre, dernier délai pour le dépôt du dossier

Le dernier délai pour le dépôt du dossier pour l'obtention du visa pour le pèlerinage aux lieux Saints de l'Islam pour la campagne Hadj 2013 est fixé au 23 septembre 2013, a annoncé hier, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, dans un communiqué.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier au niveau de la salle réservée à cet effet, située rue Docteur-Sâadane, à proximité de la salle Ibn Khaldoun, à Alger, a-t-on précisé.

Le dossier à fournir est constitué du passeport international, du livret spécial Hadj 2013, de deux photos d'identité avec fond blanc, d'un acte de mariage ou tout document d'état civil attestant de la qualité d'accompagnateur légal pour la femme âgée de moins de 46 ans, et d'une copie de reçu de versement du pécule Hadj 2013, a fait savoir le ministère.